

Orléans Métropole et la Ville d'Orléans vigilantes et plus que jamais mobilisées

Fin de semaine dernière, 5 agents d'Orléans Métropole et 1 agent de la Ville d'Orléans ont été détectés positifs à la COVID 19. Comme depuis le début de la crise sanitaire et plus que jamais, Orléans Métropole et la Ville d'Orléans sont mobilisées et œuvrent à travers un plan d'actions complet pour garantir la sécurité de tous leurs agents, et particulièrement de ceux en contact avec le public, en lien étroit avec les services de l'Etat.

Depuis la découverte des cas positifs à la COVID-19 au sein de leurs équipes, la Métropole et la Ville d'Orléans travaillent en étroite collaboration avec les services de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire (ARS), dans le but de décliner un protocole sanitaire propre à chaque situation.

Dès le retour des tests positifs, l'ensemble des agents susceptibles d'avoir été impactés ont été informés par la Direction des Ressources Humaines, notamment les personnes qui ont été en contact rapproché et prolongé avec les cas positifs. A ce jour, tous les agents identifiés sont en quatorzaine pour convalescence ou dans l'attente d'une confirmation des résultats des tests COVID 19.

Sur le premier site, afin de répondre aux interrogations des agents présents ce lundi 17 août, un responsable de la direction métier et un préventionniste de la Direction des Ressources Humaines mutualisée sont allés à la rencontre des équipes lors de leurs prises de services. Ce temps d'échanges a permis d'expliquer les mesures sanitaires prises après la découverte des cas positifs, de rappeler les principales procédures mise en place et les moyens mis à disposition des équipes pour se protéger des contaminations entre agents ou avec le public. Il a également été précisé qu'un suivi individuel quotidien était assuré auprès des collègues absents. Un temps d'échanges et d'explications identiques est prévu mercredi 19 août avec les agents de la Médiathèque.

Depuis le 13 mars, des procédures sanitaires définies, en lien avec l'ARS et le service mutualisé de médecine préventive d'Orléans Métropole et de la Ville d'Orléans, sont mises en place, afin de protéger au maximum l'ensemble des agents :

- Mobilisation du service de médecine préventive interne à la Ville d'Orléans et à la Métropole pour répondre aux questions des agents et les accompagner en cas de maladie ou de fragilité,
- Fourniture d'équipements de protection individuelle et mise en place de gestes barrières : masque chirurgical ou FFP2 pour les métiers en contact avec le public, gel hydroalcoolique, gants et désinfection des locaux quotidiennement et en cas de cas positif avéré,
- Diffusion de fiches réflexes spécifiques à chaque famille de métiers permettant d'informer les agents au quotidien, et relayer sur l'ensemble des réseaux de communication interne,
- Animation d'un réseau des managers pour diffuser les informations à l'ensemble de leurs équipes,
- Mise en place de signalétique dans l'ensemble des locaux des collectivités,
- Mise en place d'Autorisation Spéciales d'Absence (ASA) pour les agents dont la situation le nécessite,
- Liens étroits et systématiques avec l'ARS pour répondre au mieux à toutes les situations, y compris, lorsqu'une infection est avérée,
- Pas de décompte de journées de carence pour les agents malades de la COVID ou en autorisations spéciales d'absence.

Depuis le 11 mai :

- Organisation de l'accueil des publics pour préserver les usagers et les agents : gel hydroalcoolique dans l'ensemble des sites de la collectivité, balisage au sol et installation de plexiglass pour garantir une distanciation physique,
- Dotation de plusieurs masques pour l'ensemble des agents Ville et Métropole afin de sécuriser leurs trajets domicile-travail.

L'ensemble de ces initiatives ont été mises en place en liaison étroite avec les élus concernés d'Orléans Métropole et de la Ville d'Orléans.

Dans la perspective de la rentrée, les représentants des 22 communes se réuniront la semaine prochaine pour faire un point général de la situation sanitaire et échanger leurs points de vue.

Quelques chiffres des moyens mis en place à destination des agents de la Métropole et de la Ville, depuis le 13 mars :

- **421.000 masques** distribués,
- **3480 litres** de gel consommés,
- **950 visières** distribuées,
- **2680 litres** de spray désinfectant en plus du nettoyage quotidien,
- **60.000 lingettes** désinfectantes.

CONTACT PRESSEGermain Fournier - germain.fournier@orleans-metropole.fr**06.77.27.93.38****@presseorleans**